

## Religion et société en France depuis 1850 : la question des mœurs

**Nadine Baggioni-Lopez**

Le 5 avril 2007

Professeure d'histoire-géographie

Académie d'AIX-MARSEILLE

lopez.nadine@free.fr

### Naissances totales et naissances hors mariage

Année	Total	Hors-mariage	%
1965	862 233	50 888	5,9
1980	745 065	63 429	8,5
1990	762 407	229 107	30,1
1998	738 080	300 546	40,7

### À QUEL ÂGE A-T-ON SES PREMIERS RAPPORTS SEXUELS EN FRANCE?

#### *Un rapprochement historique entre garçons et filles*

Dans les générations nées à partir de la fin des années 1970, garçons et filles ont désormais leurs premiers rapports sexuels à peu près au même âge. L'âge médian au premier rapport, âge auquel la moitié d'entre eux ont déjà vécu ce passage, est de 17 ans et demi (légèrement plus tôt pour les garçons). Il n'a pas bougé depuis trois décennies pour les garçons et ne s'est abaissé que d'un an environ pour les filles dans la même période.

#### *Les changements au cours du siècle*

Dans la première moitié du siècle, la situation était bien différente: ainsi, les filles des générations nées entre 1922 et 1936 ont entamé leur vie sexuelle près de 3 ans plus tard que les garçons, l'âge médian étant pour elles de 20,7 ans, contre 18,2 ans pour eux. Au fil du siècle, c'est l'expérience sexuelle des femmes, plus que celle des hommes, qui a changé. La baisse la plus nette de l'âge au premier rapport s'est produite pour les femmes qui ont atteint l'âge de la sexualité adulte dans la décennie 1960. En revanche, la diffusion de la contraception moderne, à partir du début des années 1970, correspond plutôt à une stabilisation de l'âge à l'initiation sexuelle.

L'apparition du sida vers le milieu des années 1980 n'a pas provoqué de recul de l'âge au premier rapport. La stabilisation du calendrier de l'initiation sexuelle, en France comme dans le reste de l'Europe, est probablement liée à l'allongement de la durée des études, qui a pour effet de retarder l'émancipation. Les premiers rapports très tardifs ont disparu. Alors que dans les années 1940, à 23 ans, un quart des jeunes filles n'avaient pas encore eu d'expérience sexuelle, c'est à 19 ans que l'on observe la même proportion dans les générations les plus récentes. Il en résulte que le premier partenaire sexuel est aujourd'hui beaucoup moins souvent le premier conjoint. On observe aussi un resserrement de l'éventail des âges à l'initiation sexuelle: alors que ce seuil était franchi au cours d'une période de 6 à 7 ans dans les générations anciennes, l'initiation se concentre aujourd'hui dans un intervalle beaucoup plus court de 2 à 3 ans.

INED, *Fiche d'actualité scientifique*, n°5, Novembre 2000

<u>Les lois en France : quelques dates</u>	<u>Les Eglises et le divorce</u>
<p>1792 Mariage civil. Création du divorce civil  1804 Code civil  1816 Suppression du divorce  1884 Rétablissement du divorce pour faute  1967 Loi Neuwirth autorisant la contraception  1972 Egalité des enfants légitimes et des enfants naturels  1975 Création du divorce par consentement mutuel  1975 Loi Veil autorisant l'IVG  1982 Dépénalisation de l'homosexualité  1999 Création du PACS  2004 Simplification des procédures de divorce  2004 Célébration (illégale) d'un mariage entre deux hommes par le maire de Bègle (Gironde)</p>	<p>Pour l'Eglise catholique le mariage est indissoluble sauf par la mort, car il est un sacrement. Le remariage civil d'un divorcé est considéré comme adultère.  Le judaïsme admet la répudiation et le divorce, mais cherche à en limiter la pratique.  L'islam connaît la répudiation des femmes par les hommes mais aussi, si les conditions requises sont remplies, le divorce demandé par la femme (très rare).</p> <p>La répudiation n'est pas reconnue par le droit français. On peut divorcer civilement sans avoir à dissoudre le mariage religieux.</p>

### Questions

- 1) Quelles évolutions observez-vous des droits et des mœurs en France depuis le début du xxe siècle ? Rédiger un paragraphe dans lequel vous évoquerez les évolutions concernant la virginité, le mariage, les enfants naturels, les rapports hétéro et homosexuels.
- 2) Quels enseignements peut-on en tirer concernant l'histoire des Eglises et de leur encadrement social en France ?
- 3) Cela induit-il une baisse parallèle du sentiment religieux ? Expliquer en utilisant éventuellement des exemples pris dans votre famille et dans votre entourage.